

GT

CHSCTM

13 OCTOBRE 2022



Des acteurs Ministériels incontournables qu'il faut renforcer !

Ce dernier groupe de travail avant la tenue du dernier CHSCT M, le 30 novembre a examiné les rapports des différents acteurs de la prévention (ISST, MDT, ergonomes, assistantes sociales). **Solidaires Finances** a tout d'abord tenu à souligner la qualité du travail et l'engagement de l'ensemble des acteurs de la prévention du ministère au cours de cette dernière mandature.

Solidaires Finances a une nouvelle fois rappelé son attachement à une politique ministérielle propre en santé, sécurité et conditions de travail qui passe par la structuration d'un réseau de professionnel.le.s de la prévention rattaché au Secrétariat général. La crise sanitaire et les différents rapports qui en sont le reflet démontrent une nouvelle fois l'importance d'avoir un réseau des Finances pour réagir au plus vite, en adéquation avec notre champs de missions et de compétences. L'enjeu de l'évolution de ce réseau c'est son maintien dans le sillon des ministères économiques et financiers, qu'ils ne soient pas absorbés dans l'interministérialité ou phagocytés par un autre ministère.

Sans aller dans le détail des différents rapports qui font plusieurs centaines de pages, quelques points saillants.

Inspection santé, Sécurité au Travail

Premiers constats par rapport au précédent exercice : le nombre de pages a été réduit des 2/3, un certain nombre de rubriques sont absentes.

Ce que nous avons pris pour une erreur d'envoi est en fait un choix délibéré de l'administration dans un souci d'allègement et de simplification.

Pour **Solidaires Finances**, il est dommage voire regrettable parce qu'il ne nous est plus possible de suivre l'évolution de l'ensemble des risques recensés par les ISST.

Solidaires Finances a remarqué que si le nombre de visites des ISST a augmenté, le nombre des constatations ont, quant à elles, drastiquement diminué. Nous sommes sceptiques sur le fait que cette diminution soit le fruit d'une amélioration de l'application de la réglementation par les directions. Elle est surtout le reflet d'un changement d'orientation des missions de l'inspection en santé et sécurité. Il s'agit là, comme ailleurs de faire moins de contrôles pour plus de conseils auprès des directions. Cette orientation est d'ailleurs, le miroir du changement d'orientation de toutes les missions de contrôle de l'État vers moins de contrôle et plus de conseil. Nous ne sommes pas certains que cela améliore l'application par les directions de la réglementation existante.

Pour ce dernier groupe de travail, **Solidaires Finances** a tenu à réitérer son inquiétude sur les dispositions et la mise en place des nouvelles instances. Déjà que dans l'instance actuelle l'administration avait beaucoup de mal à respecter ses obligations en termes de délai de transmission de documents, d'ordre du jour, de quantité de points abordés, etc, quand elle ne s'en affranchit pas nous n'augurons rien de bien positif à ce stade des prochaines.

Et ce d'autant plus quand nous apprenons en séance que la DGAFP ne fournira un guide de la mise en place des comités sociaux de l'administration qu'en... janvier. C'est-à-dire une fois que les instances seront officiellement en place. **Solidaires Finances** a une nouvelle fois marqué sa désapprobation d'une telle façon de faire. Il s'agit d'un affront aux organisations syndicales mais également aux agent.e.s qu'elles représentent.

Cela dénote un manque d'intérêt de l'administration pour un dialogue social de qualité. C'est simplement inadmissible.



Médecine du travail

Le taux de couverture médicale de l'ensemble des agent.e.s des Finances, reste élevé au sein de notre ministère avec un ratio nombre d'agent.e.s par médecin bien meilleur que dans le privé.

Il n'en reste pas moins l'existence de départements où le manque de médecins du travail est criant depuis plusieurs années.

Même si la DGAFP a fait un effort d'harmonisation des grilles du corps des médecins du travail pour améliorer l'attractivité de la Fonction publique par rapport au privé (l'écart salarial moyen se situe dans les 20%), cela ne suffit pas à attirer les candidat.e.s et ce d'autant plus qu'il y a déjà un déficit d'apprenant.e.s dans la filière.

Solidaires Finances a également tenu à souligner un autre aspect, celui lié à l'évolution des services de médecine de prévention.

Le dernier décret instaure des services de médecine de prévention pluridisciplinaires dans la Fonction publique dirigés par le médecin du travail.

Cette évolution qui ouvre des perspectives de croisement des prises en charge, n'a hélas au sein de notre réseau aucune réalité. Les services de médecine de prévention ne sont composés que de personnels médicaux à l'exception des secrétaires médicales et des assistants régionaux de la médecine de prévention (ARMP) qui sont des personnels plus administratifs.

Nous déplorons l'absence d'ergonomes, de psychologues du travail et ce d'autant plus quand nous la comparons avec le réseau des psychologues du travail de la Douane qui plutôt que d'être au service d'une politique de recrutement directionnel aurait pu intégrer un service de médecine de prévention afin d'intervenir sur des sujets en rapport avec la santé au travail.

Assistantes Sociales

Une nouvelle fois, **Solidaires Finances** s'étonne qu'il ne soit pas présenté en CNAS qui est quand-même l'instance dédiée à l'Action sociale et les assistant.e.s des services sociaux sont des actrices et acteurs avant tout de la politique de l'Action sociale.

Nous avons rappelé l'importance de ce réseau, demandé son renforcement et surtout qu'il maintienne une proximité géographique avec les agent.e.s dont il a la compétence. Il est demandé aux assistantes sociales d'intervenir de plus en plus sur des collectifs de travail, sur des sujets en lien avec les conditions de travail. Nous craignons que cela se fasse au détriment de la politique de l'Action sociale.

Ergonomes

Nous ne pouvons qu'être satisfaits de voir qu'ils sont de plus en plus sollicités par les directions sur des projets organisationnels ainsi qu'en amont des projets.

Mais il est clair que l'équipe est sous-dimensionnée au regard des demandes. Les projets qui nécessiteraient leur intervention sont tellement nombreux que des choix sont obligés d'être faits.

Solidaires Finances a profité de ce groupe de travail pour rappeler aux différentes directions qu'il est aussi possible de faire appel aux ergonomes sur des projets informatiques.

Trop souvent ces projets sont faits sans associer des utilisateurs finaux que sont les

agent.e.s et aboutissent à des outils contraignants et peu adaptés à leur activité réelle.

Ainsi à titre d'exemple, l'INSEE va changer l'outil de traitement statistique par la mise en place du logiciel libre «R» en lieu et place de «SAS», cela sans prendre en compte les effets que cela va avoir en termes de process, de réalisation des tâches pour les personnels de l'INSEE.

L'intervention des ergonomes est de permettre justement d'intégrer cette dimension du réel de l'activité dans le processus de conception des outils de travail. Nous attendons de la part des ergonomes un retour d'expérience sur les nouvelles organisations du travail (flex office, flex desk, coworking, etc.).

RISQUES PROFESSIONNELS

Nous sommes toujours dans des constats avec une succession de chiffres sans réelle analyse. Nous sommes très surpris de voir que dans ce rapport l'exposition aux RPS aurait diminué dans notre administration, alors que chacun des rapports des acteurs et actrices de la prévention relate une augmentation du phénomène. Mais en fait, point négligeable, la DGFIP n'a pas fini sa campagne de recensement. Nous attendons le prochain CHSCTM avec un document actualisé pour voir comment évolue la situation.

